

PROCEDURE INSCRIPTION/REINSCRIPTION

Nouvelle Inscription :

Pour l'année scolaire **2025/2026**, l'inscription de votre ou de vos enfants à l'accueil de loisirs se fera de manière dématérialisée sur le **portail familles BL Enfance**.

Pour une nouvelle inscription, nous vous invitons à vous connecter sur le lien suivant et à faire une demande de création de compte : <https://portail.berger-levrault.fr/UFCV3BZ/accueil>

Une fois, votre compte crée, le code abonné qui vous permettra d'accéder à votre portail familles et à suivre les procédures correspondantes vous sera envoyé.

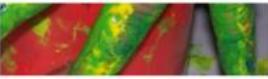
Procédure à suivre :

1. Ce qu'il faut faire au préalable

- Compléter la fiche sanitaire et la fiche d'autorisation et les enregistrer (elles seront à déposer sur le portail pour chacun de vos enfants).
- Scanner la copie du carnet de vaccinations avec les noms et prénoms de vos enfants ; ainsi que votre attestation de quotient familial.
- Se connecter au nouveau portail : <https://portail.berger-levrault.fr/UFCV3BZ/accueil>
- Compléter les informations familles/ enfants et charger les documents obligatoires via le module « mon espace famille ».

Attention tous les documents obligatoires sont à télécharger sinon les réservations ne seront pas possibles

2. Dans l'onglet « mes préinscriptions », faites une ouverture de droits d'accueils sur les activités que vont fréquenter votre ou vos enfants (Journée avec ou sans repas, matin avec ou sans repas et après-midi avec ou sans repas...). La validation de la préinscription est quasi instantanée.
3. Dans l'onglet « mon planning d'activité » procédez à vos réservations pour les mercredis et le périscolaire (pour les établissements concernés) à compter du 4 août 2025 si vous avez déposé tous vos documents.

<p>Dossier de famille</p>  <p>Consulter, compléter et modifier les informations des membres de votre famille.</p>	<p>1 – Renseignements familles et enfants à compléter</p> <p>Compléter les informations familles (coordonnées, mode de règlement...) et enfants (Autorisations, vaccins, contacts, PAL...)</p>
<p>Espace documents</p>  <p>Ajout des documents nécessaires pour le service enfance.</p>	<p>2-Téléchargement des documents obligatoires 2025-2026</p> <p>Télécharger les documents obligatoires (Espace Famille/Espace Document). Attention tous les documents obligatoires sont à télécharger sinon les réservations ne seront pas accessibles.</p>
<p>Pré-inscriptions</p>  <p>Effectuer des demandes de pré-inscriptions aux activités scolaires et périscolaires pour les membres de votre famille</p>	<p>3 - PRE INSCRIPTION sur le(s) centre(s) de prédilection</p> <p>Préinscrire votre(vos) enfant(s) aux activités 2025/2026. Attention la pré inscription n'est pas la réservation, il s'agit d'une ouverture de droit pour la réservation sur le centre.</p>
<p>Planning des activités</p>  <p>Consulter le planning, réserver une activité, déclarer une absence pour les individus de votre famille.</p>	<p>4 - Réservation 2025-2026</p> <p>Une fois les réservations ouverte, procéder aux réservations sur le planning des activités, jour par jour ou par période (le Guide Portail vous indique le process)</p>

Ré-Inscription :

Pour l'année scolaire **2025/2026**, la réinscription de votre ou de vos enfants à l'accueil de loisirs se fera de manière dématérialisée sur le **portail familles BL Enfance**, grâce à votre code abonné.

Procédure à suivre :

2. Ce qu'il faut faire au préalable

- Compléter la fiche sanitaire et la fiche d'autorisation et les enregistrer (elles seront à déposer sur le portail pour chacun de vos enfants).
- Scanner la copie du carnet de vaccinations avec les noms et prénoms de vos enfants ; ainsi que votre attestation de quotient familial.
- Se connecter au nouveau portail : <https://portail.berger-levrault.fr/UFCV3BZ/accueil>
- Compléter les informations familles/ enfants et charger les documents obligatoires via le module « mon espace famille ».

Attention tous les documents obligatoires sont à télécharger sinon les réservations ne seront pas possibles

4. Dans l'onglet « mes préinscriptions », faites une ouverture de droits d'accueils sur les activités que vont fréquenter votre ou vos enfants (Journée avec ou sans repas, matin avec ou sans repas et après-midi avec ou sans repas...). La validation de la préinscription est quasi instantanée.
5. Dans l'onglet « mon planning d'activité » procédez à vos réservations pour les mercredis et le périscolaire (pour les établissements concernés) à compter du 4 août 2025 si vous avez déposé tous vos documents - (toute réservation faite avant le 4 août sera refusée automatiquement)

<p>Dossier de famille</p>  <p>Consulter, compléter et modifier les informations des membres de votre famille.</p>	<p>1 – Renseignements familles et enfants à compléter</p> <p>Compléter les informations familles (coordonnées, mode de règlement...) et enfants (Autorisations, vaccins, contacts, PAL...)</p>
<p>Espace documents</p>  <p>Ajout des documents nécessaires pour le service enfance.</p>	<p>2-Téléchargement des documents obligatoires 2025-2026</p> <p>Télécharger les documents obligatoires (Espace Famille/Espace Document). Attention tous les documents obligatoires sont à télécharger sinon les réservations ne seront pas accessibles.</p>
<p>Pré-inscriptions</p>  <p>Effectuer des demandes de pré-inscriptions aux activités scolaires et périscolaires pour les membres de votre famille.</p>	<p>3 – PRE INSCRIPTION sur le(s) centre(s) de prédilection</p> <p>Préinscrire votre(vos) enfant(s) aux activités 2025/2026. Attention la pré inscription n'est pas la réservation, il s'agit d'une ouverture de droit pour la réservation sur le centre.</p>
<p>Planning des activités</p>  <p>Consulter le planning, réserver une activité, déclarer une absence pour les individus de votre famille.</p>	<p>4 – Réservation 2025-2026</p> <p>Une fois les réservations ouverte, procéder aux réservations sur le planning des activités, jour par jour ou par période (le Guide Portail vous indique le process)</p>